

Formation : Prévention des erreurs médicamenteuses et psychopharmacologie

Dernière modification le 01/03/2024 à 08:03

Public concerné et pré-requis :

- Infirmier
- Aide-soignant
- Cadre de santé
- Préparateur en pharmacie

Durée : 2 jours

Intervenant :

Psychiatre, Pharmacien

Déjeuner compris

NOS SESSIONS :

	700 €/personne	29-30 Novembre 2023
Paris	700 €/personne	03-04 Juin 2024 02-03 Décembre 2024

CONTEXTE :

Les accidents mortels dus à des erreurs d'administration renforcent la nécessité d'une formation axée sur la prévention des erreurs médicamenteuses dans les établissements de santé. Suite à la présentation par la DGOS, de la circulaire n°DHOS/RH4/2009/215 du 15 juillet 2009, les formations facilitant l'appropriation des bonnes pratiques et démarches préventives sont encouragées, la prévention de l'iatrogénie médicamenteuse évitable constitue une priorité de santé publique.

Formation : Prévention des erreurs médicamenteuses et psychopharmacologie

Dernière modification le 01/03/2024 à 08:03

Le saviez-vous ? Dans un rapport publié en 2020 de la HAS sur 820 événements indésirables graves liés aux soins transmis à l'HAS 111 concernaient des erreurs médicamenteuses.

LE + DE LA FORMATION

Formation basée sur l'analyse des pratiques des participants.

OBJECTIFS :

- Comprendre et identifier les enjeux et les risques liés aux erreurs médicamenteuses
- Connaître les règles et les précautions à prendre à chaque étape du circuit du médicament
- Connaître les conduites à tenir en cas d'accident
- Améliorer les pratiques professionnelles
- Mettre en œuvre des actions d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins

PROGRAMME :

Avant la formation :

- Autodiagnostic des pratiques actuelles de l'établissement.

Jour 1 :

- Rappel sur les principes du circuit du médicament
- Rappel sur la psychopharmacologie
- Gestion des risques
- Les différentes étapes du circuit du médicament
- Les précautions à prendre à chaque étape du circuit en psychiatrie : prescription, préparation, délivrance, administration

Formation : Prévention des erreurs médicamenteuses et psychopharmacologie

Dernière modification le 01/03/2024 à 08:03

Jour 2 :

- La surveillance pharmaceutique en psychiatrie
- Conduite à tenir en cas d'accident/incident
- Les CREX
- Analyse d'un accident iatrogène

Après la formation :

- Autodiagnostic des pratiques post formation.

Formation : Prévention des erreurs médicamenteuses et psychopharmacologie

Dernière modification le 01/03/2024 à 08:03

- Une approche pédagogique concrète et pragmatique s'appuyant sur des méthodes de pédagogie active : alternance d'apports de connaissances, d'études de cas, d'analyse de pratiques, exercices pratiques ...
- Un cadre de références basé sur les recommandations de bonnes pratiques
- L'élaboration d'un plan d'actions d'amélioration des pratiques en fin de formation
- Un questionnaire préalable à la formation adressé à chaque stagiaire pour identifier les niveaux des connaissances.
- Une évaluation de la satisfaction, de l'acquisition de connaissances et de la transférabilité.
- Mise à disposition de ressources pédagogiques
- Des attestations de formation remises en fin de stage
- Un bilan pédagogique adressé à l'établissement (délai 1 mois), accompagné de la copie des attestations de formation